

OFFRE 02 / PROJET DE VIE & USAGES

CMD Faire ensemble

Projet de vie, concertation et programmation des usages

Concevoir le lieu avec celles et ceux qui vont y vivre, y travailler et le faire fonctionner.

VOTRE SITUATION

Votre association, votre collectif ou votre collectivité porte une intention de lieu de vie. Les attentes existent, mais il reste à construire l'accord sur ce qui sera privé, partagé et organisé collectivement.

Chez Moi Demain anime le travail avec les personnes concernées et traduit leurs attentes en programme d'usage. Nous préparons aussi la participation, les rôles et les décisions qui permettront de faire vivre le projet.



Axel Chauvin Architecte

POUR QUI ? Associations, collectifs d'habitants et collectivités.

CE QUE LA MISSION COUVRE

01

Construire le projet de vie

Animer les ateliers avec les habitants, les proches, les bénévoles et les professionnels. Clarifier les attentes de convivialité, les besoins d'accompagnement et les liens souhaités avec la vie locale.

02

Traduire les usages

Définir logements, espaces partagés, circulations, extérieurs et locaux professionnels. Préciser l'accueil des visiteurs et les possibilités d'évolution pour guider la conception.

03

Organiser le collectif

Préciser la participation des habitants, les rôles et les décisions communes. Anticiper la prévention des désaccords et le renouvellement du collectif, sans confondre les différentes responsabilités.

VOTRE LIVRABLE FINAL

Un programme partagé : projet de vie, programme d'usage et répartition initiale des rôles, pour transmettre à la conception les attentes de celles et ceux qui feront vivre le lieu.

Les personnes au centre. Des usages explicites. Des rôles identifiés.

Que voulons-nous partager, et comment ?

Parlons de votre projet. chezmoidemain.com

OFFRE 02 / FAIRE ENSEMBLE

Un programme partagé

Des attentes des personnes à l'organisation du lieu et de la vie collective.

DÉROULEMENT PROPOSÉ

01

Réunir

Associer les personnes concernées, leurs proches et les professionnels.

02

Clarifier

Mettre en commun les aspirations, les besoins et les limites du partage.

03

Programmer

Traduire les usages attendus dans les espaces et leur fonctionnement.

04

Organiser

Préciser la participation, les rôles et les décisions collectives.

LE DOSSIER REMIS

01 / Projet de vie partagée

Une formalisation des attentes de vie commune, de l'ouverture sur le voisinage et des liens avec les accompagnements. Le projet de vie sociale et partagée est formalisé lorsque cette qualification est pertinente.

02 / Programme d'usage

Un document destiné à l'équipe de conception : espaces privatifs et communs, circulations, extérieurs, locaux professionnels, accueil des visiteurs et besoins d'évolution.

03 / Répartition initiale des rôles

Les principes de participation, les responsabilités et les modalités de décision. Les points à organiser pour prévenir les désaccords et renouveler le collectif sont rendus visibles.

Des livrables réutilisables pour poursuivre avec CMD ou d'autres partenaires, dans les conditions convenues.

LE CADRE DE LA MISSION

Format

Une mission centrée sur le projet humain, ses usages et son organisation, à partir d'une intention de lieu de vie.

Contractualisation

Forfait sur devis : participants, ateliers, programme d'usage et restitutions définis.

À mobiliser

Habitants, proches, bénévoles, professionnels et représentants du porteur de projet.

Calendrier, honoraires, expertises, exclusions et conditions de révision sont précisés au devis.

UN PÉRIMÈTRE CLAIR

L'animation permanente et l'accompagnement individuel ne sont pas inclus par défaut.

Cette mission ne fait pas de CMD le prestataire des soins ou de l'aide individuelle. Le programme d'usage guide la conception ; les interventions opérationnelles font l'objet d'engagements distincts.

POUR DÉMARRER

Votre intention de projet, les personnes à associer, les attentes déjà exprimées et les documents disponibles sur le lieu ou son fonctionnement envisagé.

Parlons de votre projet. chezmoidemain.com

Réf. : Présentation Offres Conseil V1, diapositive 7 et notes ; engagements et modalités, diapositives 17-18.

VOUS GARDEZ LE CHOIX

Vous restez acteurs du projet de vie et du choix des partenaires. Les compétences du groupe sont mobilisables, jamais obligatoires.

Le lieu se conçoit avec ses futurs habitants et ses intervenants.